

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCHÉMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 juillet 2019, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Siège #1 - Maxime Vachon  
Siège #2 - Christian Lamontagne  
Siège #3 - Alexandre Provençal  
Siège #4 - André Loubier  
Siège #6 - Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

174-07-2019

**2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2019
  - 3.2 - Séance extraordinaire du 21 juin 2019
  - 3.3 - Séance extraordinaire du 28 juin 2019
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois
  - 4.2 - Fermeture du bureau municipal du 22 juillet au 2 août 2019
  - 4.3 - Congrès 2019 FQM
  - 4.4 - Assurances 2019-2020 - Mutuelle des municipalités du Québec
    - 4.4.1 - Augmentation ristourne et renouvellement de contrat
- 5 - LÉGISLATION
  - 5.1 - Avis de motion et présentation de l'amendement au règlement 04-2018
  - 5.2 - Adoption du règlement numéro 08-2019 concernant l'eau potable
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
  - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
    - 6.1.1 - Vente par soumission échelle
    - 6.1.2 - Clôture pour borne sèche au 214, Route 204 Ouest
  - 6.2 - Résultats appel d'offres sur invitation toiture caserne
    - 6.2.1 - Toiture caserne
  - 6.3 - Autorisation signature entente à venir plan de mesures d'urgence
  - 6.4 - Lettre MMQ concernant Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
  - 7.1 - Rapport de l'inspecteur
  - 7.2 - Résultats appel d'offres travaux de pavage
  - 7.3 - SPA ou Escouade Canine
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
  - 8.1 - Entente installation d'équipements d'aqueduc
    - 8.1.1 - Changer tuyau aqueduc
- 9 - ASSAINISSEMENT
  - 9.1 - Égout
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
  - 10.2 - Demande de mise à jour règlements d'urbanisme
  - 10.3 - Nommer membres CCU pour 2 ans

- 10.4 - Autorisation achats projet Nouveaux Horizons
  - 10.4.1 - Éclairage stationnement salle J.A.-Nadeau
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
  - 11.1 - Politique familiale - Achat d'une balançoire pour le parc
- 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 12.1 - Rapport Fête nationale 2019
- 13 - CORRESPONDANCE
  - 13.1 - Correspondances diverses
  - 13.2 - Projet développement domiciliaire Lac-Algonquin
  - 13.3 - Lettre pour bris de condition fermeture de fossé
- 14 - VARIA
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
- 17 - OUVERTURE SÉANCE D'AJOURNEMENT
- 18 - Adoption ordre du jour séance d'ajournement
- 19 - 3e Appel d'offres public déneigement
- 20 - Appel d'offres sur invitation - rechargement 6e Rang
- 21 - Réfection toiture - résultats appel d'offres
- 22 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 09-2019
- 23 - Fête des bénévoles et nouveaux arrivants
- 24 - Varia
- 25 - Parole aux contribuables
- 26 - Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ PAR: Maxime Vachon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  
 ADOPTÉE

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Attendu qu'une copie des procès-verbaux a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

**175-07-2019**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
 QUE le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2019 soit adopté.  
 ADOPTÉE

**176-07-2019**

#### **3.2 - Séance extraordinaire du 21 juin 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
 QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2019 soit adopté.  
 ADOPTÉE

**177-07-2019**

#### **3.3 - Séance extraordinaire du 28 juin 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
 QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2019 soit adopté.  
 ADOPTÉE

### **4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**178-07-2019**

#### **4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois**

**IL EST PROPOSÉ PAR: Alexandre Provençal**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
 QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de

59 987,85\$ soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 05-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.  
ADOPTÉE

179-07-2019

**4.2 - Fermeture du bureau municipal du 22 juillet au 2 août 2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le bureau municipal sera fermé du 22 juillet au 2 août 2019 inclusivement pour les vacances estivales.

ADOPTÉE

180-07-2019

**4.3 - Congrès 2019 FQM**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'inscription du maire au congrès 2019 de la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée.

ADOPTÉE

181-07-2019

**4.4 - Assurances 2019-2020 - Mutuelle des municipalités du Québec**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la prime d'assurances 2019-2020 de la municipalité. Le coût est de 20 620\$. Les élus choisissent d'ajouter l'assurance Cyberrisques à 500\$.

ADOPTÉE

182-07-2019

**4.4.1 - Augmentation ristourne et renouvellement de contrat**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale à signer le renouvellement du contrat d'assurance.

ADOPTÉE

**5 - LÉGISLATION**

183-07-2019

**5.1 - Avis de motion et présentation de l'amendement au règlement 04-2018**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal*, je soussigné Alexandre Provençal, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un amendement au règlement 04-2018 Acquisition et gestion du réseau d'aqueduc de Ste-Rose-Station. M. Provençal fait la présentation du projet d'amendement qui consiste à joindre les obligations contenues dans l'*Entente relative à la mise en place et à l'entretien d'une installation de traitement de l'eau potable du réseau d'aqueduc Sainte-Rose Station*.

---

Alexandre Provençal, conseiller

184-07-2019

**5.2 - Adoption du règlement numéro 08-2019 concernant l'eau potable**

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD  
MRC DES ETCHÉMINS

RÈGLEMENT numéro 08-2019 CONCERNANT L'EAU POTABLE ET  
APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le conseil est responsable de la gestion des services d'aqueduc qui desservent un secteur de la municipalité;  
CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge nécessaire d'adopter un règlement visant l'utilisation rationnelle de l'eau provenant d'un aqueduc municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le règlement 08-2019 soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit, à savoir :

**ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 TITRE DU RÈGLEMENT**

Le présent règlement portera le titre de «Règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec » et porte le numéro 08-2019 des règlements de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

**ARTICLE 3 PÉNURIE D'EAU**

Lorsqu'une pénurie d'eau a lieu ou est appréhendée, le Conseil municipal peut, émettre un avis public interdisant, pour une période déterminée, l'utilisation de l'eau potable ou fixant des modalités d'utilisation de cette eau.

**ARTICLE 4 ARROSAGE – LAVAGE - REMPLISSAGE**

Il est défendu d'utiliser l'eau potable à des fins d'arrosage, de lavage de véhicules ou de remplissage de piscine/spa/bassin lors de la période d'interdiction ou autrement que selon les modalités prévues.

**DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET PÉNALES**

**ARTICLE 5 INTERDICTION D'ARROSAGE**

En tout temps, il est défendu d'arroser :

- Les entrées ou aires de stationnement;
- Les bancs de neige afin de les faire fondre plus rapidement.

**ARTICLE 6 POURSUITES ET CONSTATS**

Le Conseil autorise généralement tous les agents de la paix de la Sûreté du Québec à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant, à délivrer des constats d'infraction pour toute contravention à l'une des dispositions du présent règlement et ainsi à procéder à son application.

**ARTICLE 7 DROIT D'INSPECTION**

Le Conseil autorise les agents de la paix ou l'inspecteur municipal à visiter et à examiner, entre 07H00 et 19H00, toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maison, bâtiment et édifice, doit recevoir ces personnes et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution de ce règlement.

**ARTICLE 8 AMENDES**

Quiconque contrevient à l'une ou à l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende. Relativement aux articles 5 et 6, le contrevenant est passible d'une amende minimale de 100 \$ à 200\$ pour une première infraction et d'une amende minimale de 300\$ en cas de récidive. Si l'infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte et la pénalité prescrite pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour où l'infraction se poursuit.

**ARTICLE 9 RECOURS**

Malgré les recours pénaux, la municipalité peut exercer, lorsque le Conseil le juge pertinent, tous les recours nécessaires pour faire respecter les dispositions du présent règlement.

#### ARTICLE 10 PRONONCÉ DE LA SENTENCE

Lors du prononcé de la sentence, le tribunal compétent peut, outre condamner le contrevenant au paiement d'une amende, ordonner que celui-ci prenne les dispositions nécessaires pour faire cesser ladite nuisance et qu'à défaut d'exécution dans le délai prescrit, que de telles dispositions soient prises par la municipalité aux frais de ce contrevenant.

#### ARTICLE 11 RECOUVREMENT DES SOMMES

Toutes les sommes dues en vertu d'un jugement rendu conformément au présent règlement sont recouvrées selon les dispositions du Chapitre XIII du Code de procédure pénale (1987, chap. 96).

#### ARTICLE 12 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Avis de motion le 7 juin 2019

Présentation du projet de règlement le 7 juin 2019

Adoption du règlement : 5 juillet 2019

Avis de promulgation : 9 juillet 2019

---

Linda Gilbert  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

Hector Provençal, maire

### 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

185-07-2019

#### 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

**Le directeur incendie fait un résumé des activités du mois.**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'achat de deux voyages 0-2½" pour réparer la borne sèche située près du 214, Route 204 Est.

ADOPTÉE

186-07-2019

#### 6.1.1 - Vente par soumission échelle

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter l'offre de M. André Murray à 80\$ pour l'échelle du service incendie qui ne répond plus aux normes.

ADOPTÉE

#### 6.1.2 - Clôture pour borne sèche au 214, Route 204 Ouest

Recommandation des assurances. Point reporté à l'ajournement.

#### 6.2 - Résultats appel d'offres sur invitation toiture caserne

Remis à l'ajournement. Les soumissions ont été ouvertes en caucus et l'analyse de celles-ci n'est pas complétée.

#### 6.2.1 - Toiture caserne

TECQ

187-07-2019

#### 6.3 - Autorisation signature entente à venir plan de mesures d'urgence

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil acceptent le modèle d'entente proposé pour les ententes à intervenir avec les fournisseurs ou intervenants de notre plan de mesures d'urgence. La directrice générale et le maire sont autorisés à signer lesdites ententes.

ADOPTÉE

**6.4 - Lettre MMQ concernant Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

Prendre connaissance de la lettre jointe à la présente.

**7 - VOIRIE TRANSPORT**

**7.1 - Rapport de l'inspecteur**

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

188-07-2019

**7.2 - Résultats appel d'offres travaux de pavage**

Un appel d'offres sur invitation a été fait auprès de trois fournisseurs, trois soumissions ont été reçues. Voici les résultats:

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant total (avec taxes)</b>
Construction BML	77 722,59\$
Construction Abénakis Inc.	78 204,28\$
Pavage Sartigan Ltée	68 030,71\$

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, toutes les soumissions s'avèrent conformes;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent le contrat de travaux de pavage à Pavage Sartigan Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 68 030,71\$, taxes incluses.

QUE le devis d'appel d'offres, ses addendas et la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

ADOPTÉE

**7.3 - SPA ou Escouade Canine**

Point remis à une prochaine séance.

**8 - HYGIÈNE DU MILIEU**

189-07-2019

**8.1 - Entente installation d'équipements d'aqueduc**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil acceptent de réviser la tarification pour l'inspection des équipements (article 6 de l'entente). Les frais seront de 75\$ de l'heure. Par contre, les personnes qui n'ont pas internet pourront s'organiser

pour avoir l'inspection tous en même temps et ainsi réduire les frais.  
ADOPTÉE

190-07-2019

**8.1.1 - Changer tuyau aqueduc**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent l'employé de voirie à faire les travaux de remplacement de tuyau du réseau d'aqueduc là où requis lors des travaux de préparation en prévision du pavage.

ADOPTÉE

**9 - ASSAINISSEMENT**

**9.1 - Égout**

Aucun point à discuter

**10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Le maire fait un compte-rendu des dossiers en cours à la table des maires de la MRC des Etchemins.

191-07-2019

**10.2 - Demande de mise à jour règlements d'urbanisme**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil demandent à la MRC des Etchemins de procéder à la mise à jour de nos règlements d'urbanisme afin d'ajuster les limites des affectations du territoire au cadastre québécois conformément au règlement 130-19.

ADOPTÉE

**10.3 - Nommer membres CCU pour 2 ans**

Les membres du conseil désirent faire un appel à tous sur le journal pour recruter des personnes

192-07-2019

**10.4 - Autorisation achats projet Nouveaux Horizons**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la directrice générale soit par la présente autorisée à faire les achats du projet Nouveaux-Horizons.

ADOPTÉE

193-07-2019

**10.4.1 - Éclairage stationnement salle J.A.-Nadeau**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent l'installation d'un lampadaire pour éclairer le stationnement du centre communautaire.

ADOPTÉE

**11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

194-07-2019

**11.1 - Politique familiale - Achat d'une balançoire pour le parc**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil acceptent la soumission pour l'ajout d'une

balançoire dans le parc et autorisent la commande. La facture s'élève à 1704,66\$ taxes incluses.  
ADOPTÉE

## **12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

### **12.1 - Rapport Fête nationale 2019**

Un profit net de 2098,90\$! Félicitations!

## **13 - CORRESPONDANCE**

### **13.1 - Correspondances diverses**

Voici la correspondance du présent mois.

- Remerciements don après-bal

**195-07-2019**

### **13.2 - Projet développement domiciliaire Lac-Algonquin**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil désirent rester neutres dans ce dossier puisqu'il s'agit d'un projet de développement à partir d'une rue privée.  
ADOPTÉE

**196-07-2019**

### **13.3 - Lettre pour bris de condition fermeture de fossé**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS,  
André Loubier se prononce contre.**

QUE les membres du conseil acceptent de soustraire les propriétaires du 137, 1er Rang Ouest des engagements pris en 1993 concernant la fermeture de leur fossé étant donné que le débit d'eau a été modifié.  
ADOPTÉE

## **14 - VARIA**

## **15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**197-07-2019**

## **16 - CLÔTURE ET AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance est ajournée au 9 août à 12h30, il est 19h41.  
ADOPTÉE

---

Hector Provençal  
Maire

---

Linda Gilbert, directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

---

Hector Provençal  
Maire

198-07-2019

**17 - OUVERTURE SÉANCE D'AJOURNEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 août 2019, À 12 HEURES 30 MINUTES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Maxime Vachon  
Christian Lamontagne  
Alexandre Provençal  
André Loubier  
Samuel Goudreau  
Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, directrice générale, agit comme secrétaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR: Samuel Goudreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
DE procéder à l'ouverture de la séance d'ajournement, il est 12h45.  
ADOPTÉE

199-07-2019

**18 - Adoption ordre du jour séance d'ajournement**

17- Ouverture de la séance  
18- Adoption de l'ordre du jour séance d'ajournement  
19- 3e appel d'offres public déneigement  
20- Appel d'offres sur invitation gravier 6e Rang  
21- Réfection toiture - résultats appel d'offres  
22- Avis de motion et présentation du projet de règlement 09-2019  
23- Fête des bénévoles et nouveaux arrivants  
24- Varia  
25- Parole aux contribuables  
26- Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE l'ordre du jour soit adopté.  
ADOPTÉE

200-07-2019

**19 - 3e Appel d'offres public déneigement**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal  
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL, LES  
CONSEILLERS MAXIME VACHON ET ANDRÉ LOUBIER SE PRONONCENT  
CONTRE**  
QU'un avis juridique soit demandé à nos procureurs afin de s'assurer de la conformité des soumissions déposées pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver.  
ADOPTÉE

201-07-2019

**20 - Appel d'offres sur invitation - rechargement 6e Rang**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'autoriser la directrice générale à préparer un appel d'offres sur invitation pour le rechargement en gravier du 6e Rang sur environ 2000 mètres.  
ADOPTÉE

202-07-2019

**21 - Réfection toiture - résultats appel d'offres**

Nous avons reçu deux soumissions suite à l'appel d'offres sur invitation. Les deux soumissions sont conformes.

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>Prix bardeaux asphalte</b>	<b>Prix tôle émaillée</b>
Les Constructions A. Carrier Inc.	9915,44\$	26224,65\$
Danco Construction Inc.	6668,55\$	9083,03\$

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accorder le contrat de réfection de la toiture de la caserne à Danco Construction Inc. Les élus choisissent l'option en tôle émaillée au prix de 9083,03\$ taxes incluses. Une demande sera faite à Danco Construction pour savoir le coût pour latter. Le prix devra être fourni avant le 16 août 2019.

ADOPTÉE

**203-07-2019**

**22 - Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 09-2019**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, Samuel Goudreau conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 09-2019 ayant pour but de fixer les modalités de remboursement d'équipement de traitement d'eau potable. Le conseiller fait la présentation du projet de règlement. Celui-ci permettra aux utilisateurs du réseau d'aqueduc d'échelonner le remboursement des équipements obligatoires installés par la municipalité pour le traitement de l'eau potable du réseau d'aqueduc de Ste-Rose-Station.

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

---

Samuel Goudreau, conseiller

**204-07-2019**

**23 - Fête des bénévoles et nouveaux arrivants**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les élus autorisent un budget de 500\$ pour la fête des bénévoles et nouveaux arrivants.

ADOPTÉE

**24 - Varia**

La directrice générale demande au maire d'ajouter un sujet au varia.

La directrice générale fait la lecture de sa lettre de démission.

**25 - Parole aux contribuables**

**205-07-2019**

**26 - Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE cette assemblée soit close, il est 12 heures 59 minutes.

ADOPTÉE

---

Hector Provençal  
Maire

---

Linda Gilbert  
Secrétaire-trésorière  
et directrice générale

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Hector Provençal, Maire